



Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 Programme de formation



... « L'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 a pour objet l'acquisition de connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe, y compris le guidage à distance pour la réalisation des gestes d'urgence, dans l'attente de l'arrivée de l'équipe médicale spécialisée »

PUBLIC

... « professionnels exerçant une profession de santé mentionnée dans la 4^{ème} partie du code de la santé publique et étudiants inscrits dans une université, une école ou un institut de formation préparant à l'obtention d'un diplôme en vue de l'exercice de l'une de ces professions de santé. Cette attestation est également ouverte aux personnes titulaires ou en cours de formation du diplôme d'état d'aide médico-psychologique, d'accompagnant éducatif et social d'assistant de régulation médicale et aux assistant médicaux, aux préleveurs sanguins en vue d'examens de biologie médicale et aux auxiliaires ambulanciers » ...

OBJECTIFS

Module 1 : Les urgences vitales

- Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en œuvre une protection adaptée
- Alerter le SAMU ou numéro interne de l'établissement, transmettre les informations et suivre les conseils donnés. L'apprentissage de l'alerte doit aussi, en situation de sauveteur isolé, comprendre l'usage des autres numéros d'urgence : 17, 18, 112, 114
- Identifier l'inconscience et assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée et initier les soins d'urgence selon les compétences acquises par ailleurs
- Identifier une obstruction aiguë des voies aériennes et réaliser les gestes adéquats et d'initier les soins d'urgence (monitorage, oxygénothérapie si besoin)
- Arrêter une hémorragie externe en respectant la gradation de mesures (compression, pansement hémostatique, garrot au-dessus de la plaie, réévaluation) et initier les soins d'urgence selon les compétences acquises par ailleurs
- Identifier un arrêt cardiaque et de réaliser ou faire réaliser une réanimation cardio-pulmonaire avec le matériel d'urgence prévu (défibrillateur automatisé externe, chariot d'urgence, matériel embarqué...) et anticiper la réanimation spécialisée
- Mettre en œuvre des appareils non invasifs de surveillance des paramètres vitaux
- Transmettre à l'équipe venant en renfort, un bilan synthétique (vital et circonstanciel) comprenant les signes cliniques, paramètres vitaux et contexte
- Connaître les techniques d'hygiène de base (mesures barrières)
- Mettre en œuvre l'oxygénothérapie si besoin
- Mettre en œuvre des appareils non invasifs de surveillance des paramètres vitaux
- Appliquer les procédures de maintenance et de matériovigilance des appareils d'urgence

Module 2 : Les urgences potentielles

- Identifier les signes de gravité d'un malaise, notamment AVC, douleur thoracique, risque de sepsis, hypoglycémie et de mettre en œuvre les soins d'urgence adaptés au regard de ses compétences acquises par ailleurs
- Identifier les signes de gravité d'un traumatisme osseux ou cutané et prendre les mesures adaptées pour la PEC du patient (immobilisation, relevage, brancardage)
- Identifier les signes de gravité d'une brûlure et d'agir en conséquence
- Appliquer les règles élémentaires d'hygiène et appliquer les règles de protection face à un risque infectieux
- En l'absence de médecin proche, appeler le SAMU ou le numéro d'urgence interne dédié, transmettre les observations en respectant les règles déontologiques et professionnelles, et suivre les conseils donnés
- Prendre les mesures adaptées pour la mère et pour l'enfant face à un accouchement inopiné

Module 3 : Les risques collectifs

- Comprendre le concept de Situation Sanitaire exceptionnelle et connaître l'organisation du dispositif ORSAN et son articulation avec le dispositif ORSEC
- S'intégrer dans les plans de gestion des situations sanitaires exceptionnelles des établissements de santé ou médico-sociaux en fonction de la profession exercée et du lieu d'exercice
- Être sensibilisé à l'accueil d'un afflux de blessés notamment par armes de guerres et aux techniques du « damage control »
- Être sensibilisé aux risques NRBCE et aux premières mesures à mettre en œuvre dans ce type de situation (protection et décontamination d'urgence)
- Identifier un danger dans l'environnement et appliquer les consignes de protection et de sécurité adaptées notamment en cas d'alerte des populations ou lors d'un événement exceptionnel au sein de l'établissement
- Connaître les principes de la prise en charge médico-psychologique des victimes, de l'information des proches des victimes et de l'annonce des décès

ORGANISATION

Groupes de 10 à 12 apprenants
Durée = 21 heures
Ateliers pratiques
Simulation
Apports théoriques

COMPETENCES DES FORMATEURS

Formateurs habilités pour la formation des gestes et soins d'urgence, mentionnés à l'article de l'arrêté du 24 avril 2012 modifié

VALIDATION DE LA FORMATION

La délivrance des attestations de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 est subordonnée à la validation de chacun des modules qui composent la formation, fondée sur la présence tout au long de la formation et la vérification de l'acquisition des connaissances par le stagiaire, des gestes et des comportements adaptés à une situation d'urgence simulée.

VALIDITÉ DE LA FORMATION

La durée de validité de l'attestation est de quatre ans. La prorogation de cette attestation pour une durée équivalente est subordonnée au suivi d'une formation d'une durée de sept heures.